



Communiqué de presse, le 16 juin 2014

Les 4^{es} Assises Nationales de la Biodiversité Montpellier - les 23, 24 et 25 juin 2014

Comment et pourquoi préserver la biodiversité sur l'ensemble du territoire, et plus particulièrement la promouvoir auprès des citoyens ? C'est à ces questions que tenteront de répondre les 600 participants attendus aux Assises nationales de la biodiversité, qui auront lieu à Montpellier du 23 au 25 juin prochains. Organisées depuis 2011 par le Réseau IDEAL, IDEAL Connaissances et l'association Les Eco Maires, ces 4^{es} Assises sont co-organisées avec la Région Languedoc-Roussillon, la Ville de Montpellier et Montpellier Agglomération, proposant un territoire remarquable et exemplaire dans ce domaine.

L'événement déclinera six thématiques au cœur des enjeux de la biodiversité : zones humides, eau et paysage, aménagement du territoire, fiscalité et biodiversité, nouveaux métiers, connaissance et état de la biodiversité, développement économique local. Il proposera des visites de terrain et reviendra sur l'actualité : la loi-cadre Biodiversité et la création d'une future agence nationale dédiée à la biodiversité et aux espaces naturels.

La biodiversité : un enjeu national ET local

Les actions en faveur de l'environnement à l'échelle des territoires ont permis d'amorcer des changements de comportements durables. L'ambition de la France d'être un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité l'engage à proposer très prochainement une loi Biodiversité. Cette loi-cadre devrait permettre d'opérer un changement de culture dans la prise en compte de la biodiversité sur le plan à la fois national et au niveau des territoires en proposant **une vraie gouvernance au cœur des préoccupations**. Les congressistes reviendront sur ce thème lors de la séance plénière d'ouverture intitulée : « Reconquête de la biodiversité, les enjeux de gouvernance au cœur de l'ambition française » (lundi 23/06 à 10h30).

Obtenir un **état de la biodiversité sur son territoire** fera l'objet de la première table ronde du programme. L'appréhension et la compréhension des enjeux de la biodiversité au cœur des territoires, pour mieux la préserver, ainsi que la place au premier plan des collectivités locales sont cruciales pour engager des politiques locales durables et globales (lundi 23/06 à 14h00).

A noter également, le focus proposé aux participants sur la **stratégie nationale pour la biodiversité**. Ce moment, permettant d'illustrer ce fort enjeu national qu'est la biodiversité, sera animé par Pierre-Edouard GUILLAIN, de la direction de l'eau et de la biodiversité au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (lundi 23/06 à 17h45).



Le deuxième jour des assises, une conférence spéciale sur le bénévolat nature exposera les outils existants pour **une gestion participative de la biodiversité**. Si la responsabilité de la mise en œuvre des politiques publiques liées à la biodiversité revient aux élus, aux services et aux gestionnaires, il est néanmoins essentiel d'impliquer les citoyens et tous les acteurs du territoire afin d'en garantir la réussite. Les politiques d'éducation à l'environnement basent leur approche sur le principe que la sensibilisation déclenche l'action. Pourtant l'action peut être aussi un point de départ à une meilleure compréhension de son environnement proche et donc à un changement de comportement en profondeur (*mardi 24/06 à 9h00*).

La question de la **gestion intégrée de la mer et du littoral**, fort enjeu pour les collectivités accueillantes, sera largement abordée en séance plénière de clôture (*mardi 24/06 à 16h30*).

En fin de journée, **une conférence grand public consacrée au rapport entre santé et alimentation** sera animée par Olivier Blond de la Fondation GoodPlanet (*mardi 24/06 à 18h30*). En présence du chercheur André CIOLELLA, qui abordera le lien entre **crise sanitaire et crise de la biodiversité**, ces échanges permettront de traiter la problématique des perturbateurs endocriniens et notamment l'enjeu autour de la qualité de l'eau.

L'illustration par une série de visites de site

Pour rendre ces assises encore plus concrètes, une dizaine de visites de site sera proposée aux conférenciers le mercredi 25 juin, dont :

- les visites de **l'agriparc** du Domaine de Viviers et de son espace-test agricole, de l'agriparc urbain du mas Nouguier, et des **jardins partagés** de Magnol, afin d'illustrer les formes traditionnelles et innovantes d'agriculture urbaine et péri-urbaine.
- les visites de **l'écolothèque** de Montpellier Agglomération et de la Serre amazonienne du **parc zoologique de Lunaret**, deux pédagogies d'éveil des plus jeunes à la biodiversité, exemples d'éducation à l'environnement.
- la visite de la **réserve naturelle régionale de Sainte Lucie**, propriété du Conservatoire du littoral, classée par la Région Languedoc-Roussillon en 2009. Du rivage de la Méditerranée à l'île de Sainte Lucie, elle compte parmi les plus belles aires protégées du littoral français. Elle offre sur 825 ha un condensé de milieux naturels typiques du littoral méditerranéen. Située aux portes de la concession portuaire régionale, cette RNR constitue un trésor naturel du littoral du Languedoc-Roussillon.

Retrouvez l'intégralité des visites de site et du programme sur :

www.assises-biodiversite.com

Contact presse : Julien Marié | Tel : 06.64.99.56.79 | relations-presse@idealconnaissances.com

